RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE DEUXIEME TRIMESTRE 2022

www.budget.gouv.sn

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

Il est produit dans un contexte marqué par l'adoption de la n°2022-19 du 27 mai 2022 portant loi de finances rectificative pour l'année 2022 (LFR1 2022). Cette loi acte les mesures budgétaires prises par le Gouvernement du Sénégal pour le soutien au secteur de l'énergie et pour revaloriser significativement les salaires des fonctionnaires. Ces mesures se sont traduites par une augmentation de 85 milliards FCFA sur les autorisations des crédits de personnel.

Le rapport présente ainsi la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du deuxième trimestre 2022 au regard des prévisions de LFR1 2022. Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la loi de finances.

Les ressources du budget général mobilisées au 30 juin 2022 s'élèvent à **1644,33 milliards** FCFA, soit un taux d'exécution de 47,0% des prévisions de la LFR1 2022.

Les dépenses du budget de l'État (base ordonnancements pris en charge) sont réalisées à hauteur de 2477,62 milliards FCFA représentant plus de la moitié (52,4%) des crédits ouverts au 30 juin 2022.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget général à la fin du 2ième trimestre 2022

Rubriques		Modifications (2)	prev. recettes/ Crédits ouverts (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
	BUDGET (GENERAL			
RECETTES					
Recettes fiscales	3052,10		3052,10	1506,89	49,4%
Recettes non fiscales	180,00		180,00	52,72	29,3%
Recettes exceptionnelles			0,00		
Total recettes internes	3232,10	0,00	3232,10	1559,61	48,3%
Dons budgétaires	46,00		46,00	5,39	11,7%
Dons en capital	220,00		220,00	79,33	36,1%
Total recettes externes	266,00	0,00	266,00	84,72	31,9%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3498,10	0,00	3498,10	1644,33	47,0%
					DEPENSES
Charges financières la dette publique	350,00	0,00	350,00	214,31	61,2%
Dépenses de personnel	1037,00	0,00	1037,00	499,50	48,2%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	366,05	-2,61	363,44	183,40	50,5%
Dépenses de Transfert courant	1046,36	31,25	1077,61	596,19	55,3%
Total dépenses ordinaires	2799,40	28,64	2828,04	1493,39	52,8%
Dépenses en capital sur ressources internes	1018,79	145,14	1163,93	649,56	55,8%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	253,01	0,32	253,33	68,32	27,0%
Dépenses de transferts en capital	765,78	144,82	910,61	581,24	63,8%
Dépenses en capital sur ressources externes	735,00	2,38	737,38	334,67	45,4%
Total dépenses en capital	1753,79	147,52	1901,31	984,23	51,8%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4553,19	176,16	4729,36	2477,62	52,4%

1. Comparée au deuxième trimestre 2021, les ressources du budget général ont sensiblement évolué en hausse de 344,11 milliards FCFA en valeur absolue, soit 26,5% en valeur relative, en dépit de mesures prises par l'Etat pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité en renonçant à des recettes fiscales. Cette forte hausse est imputable aux

ressources internes (+316,62 milliards FCFA, soit +25,5%) grâce au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui dépassent largement l'objectif trimestriel (111%) avec une évolution positive de 344,80 milliards (+29,7%) par rapport à l'année précédente.

2. Les crédits du budget général ouverts par la LFR1 2022 pour un montant de 4553,19 milliards sont revus à la hausse de 176,16 milliards FCFA pour se chiffrer à 4729,36 milliards FCFA au 30 juin 2022. Cette hausse, en sus des reports de crédits d'investissement financés sur ressources internes (49,49 milliards FCFA) effectués en début d'année, est expliquée par des ouvertures de crédits par décret d'avance d'un montant de 126,634 milliards FCFA.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à 2477,62 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 52,4% des crédits ouverts, au 30 juin 2022. Ce taux relativement satisfaisant s'explique par le bon niveau d'exécution de toutes les catégories de dépenses à l'exception des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat qui affichent un taux d'exécution de 27,0%. Cette dernière situation est imputable au démarrage tardif de certaines activités liées aux procédures de passation des marchés pour cette catégorie de dépenses.

L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières de la dette publique : **214,31 milliards FCFA,** soit un taux d'exécution de 61,2% ;
- Dépenses de personnel : 499,50 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 48,2% ;
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : **183,40 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 50,5% ;
- Dépenses de Transferts courants : **596,19 milliards FCFA,** soit un taux d'exécution de 55,3% ;
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : 77,53 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 27,0%;
- Dépenses de transferts en capital : **581,24 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 63,8% ;
- Dépenses en capital sur ressources externes : **334,67 milliards FCFA,** soit un taux d'exécution de 45,4%.

3. Le Fonds national de retraite (FNR) :

- en ressources, a mobilisé **71,558 milliards FCFA** au titre de cotisations sociales, soit 57,1% des prévisions annuelles de 125,32 milliards FCFA;
- en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de **54,635 milliards FCFA**, soit 43,6% des prévisions annuelles.

A la date du 30 juin 2022, le FNR dégage ainsi un solde positif de 16,923 milliards FCFA, contre 12,158 milliards FCFA à la même date en 2021, soit une nette amélioration de 4,765 milliards FCFA.

I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources du budget général mobilisées à la date du 30 juin 2022 s'élèvent à **1664,33** milliards FCFA, soit un taux d'exécution de **47,0%** par rapport à l'objectif annuel de **3498,10** milliards FCFA fixé par la première loi de finances rectificative de 2022 (LFR1 2022).

Par rapport à la même période en 2021 (1295,17 milliards FCFA), la mobilisation de ces ressources a enregistré une hausse significative de 344,11 milliards FCFA en valeur absolue, soit 26,5% en valeur relative.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin juin 2022 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 95%.

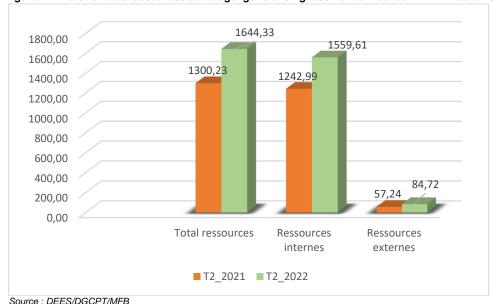


Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel au 2ième trimestre 2022

I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du deuxième trimestre 2022, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de 1559,61 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de :

- 104% par rapport à l'objectif fixé pour le deuxième trimestre (1499,12 milliards) grâce à la performance du recouvrement des recettes fiscales (111% de l'objectif trimestriel) ;
- et de 48,3% par rapport à l'objectif annuel de la LFR1 2022 (3232,10 milliards).

Elles sont ainsi constituées de recettes fiscales (1506,89 milliards) et de recettes non fiscales (52,72 milliards).

Comparé à la même période de l'année 2021, le recouvrement des ressources internes est en hausse de 316,62 milliards FCFA (25,5%), un bond expliqué principalement par les recettes fiscales qui ont sensiblement cru de 349,86 milliards (30,2%). Cette hausse est plus portée par :

- l'impôt sur le revenu qui a connu un regain de 33% (+132,42 milliards FCFA) à la faveur aussi bien de l'impôt à la charge des personnes physiques (+70,20 milliards FCFA) que de celui sur les sociétés (+60,11 milliards FCFA);
- l'impôt sur la valeur ajoutée qui a augmenté de 64,28 milliards FCFA;
- les droits d'accises qui ont enregistré une hausse de 44,07 milliards FCFA (+35%);
- les droits de douane et autres droits à l'importation qui ont crû de 44% (+54,97 milliards FCFA).

En revanche, les recettes non fiscales ont évolué en baisse d'un montant de 28,19 milliards FCFA.

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du deuxième trimestre 2022 (en milliards FCFA)

Natures des recettes	Recouvrement T2_2021	LFR1 2022	objectif T2_2022	Recouvrement T2_2022				on T2 2 2021
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	1162,08	3052,1	1352,7	1506,89	111%	49,4%	344,80	29,7%
Recettes non fiscales	80,91	180	146,4	52,72	36%	29,3%	-28,19	-4,8%
Total Recettes	1242,99	3232,10	1499,12	1559,61	104,0%	48,3%	316,62	25,5%

Source: DEES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les ressources externes mobilisées à fin juin 2022 sont essentiellement constituées de dons en capital d'un montant de 79,33 milliards FCFA destinés à financer des projets d'investissement. Les dons courants qui sont destinés aux dépenses courantes se situent à hauteur de 5,39 milliards FCFA à la fin du second trimestre.

Ainsi, les dons budgétaires reçus au cours des six premiers mois de 2022 s'élèvent à 84,72 milliards FCFA, représentant un taux d'exécution de 32% des prévisions de la LFR1 2022. Aussi, des dons en capital d'un montant de 1,80 milliards FCFA sont mobilisés au cours du second trimestre et rétrocédés à des entités du secteur public.

Les dons en capital proviennent pour 89% des partenaires suivants : la GIZ (37,5%), l'AFD (36,6%) et la KFW (15%).

Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du 2ième trimestre 2022

Natures des dons	T2 2021 LFR1 2022		T2 2022	Taux d'exéc.	Evolution T2 2022/T2 2021		
Natures des dons	12 2021	T2_2022 En valeur		En valeur	En %		
Dons courants	11,58	46,00	5,39	12%	-6,18	-53%	
Dons en capital	45,66	220,00	79,33	36%	33,67	74%	
Total ressources externes	57,24	266,00	84,72	32%	27,49	48,0%	

Source : DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 MODIFICATIONS DE CREDITS DE PAIEMENT OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES

Les crédits de paiement (CP) ouverts par la LFR1 2022 sont revus en hausse de 173,785 milliards FCFA, au cours du deuxième trimestre de 2022, passant de 4553,19 à 4726,98 milliards FCFA, en tenant compte des reports de crédits réalisés en début d'année sur les dépenses en capital financées sur ressources internes (49,49 milliards FCFA).

Hormis ces reports, la variation en hausse des CP ouverts s'établit à 126,634 milliards FCFA et s'est expliquée par la prise d'un décret portant ouverture de crédits à titre d'avance au cours du deuxième trimestre de 2022. Les crédits ouverts par ce décret d'avance sont répartis entre les dépenses :

- d'acquisitions de biens et services pour 1,275 milliards FCFA;
- de transferts courants pour 27,366 milliards FCFA;
- de transferts en capital pour 97,993 milliards FCFA.

En plus des crédits ouverts par décret d'avance, les dépenses de transferts courants et de transferts en capital ont bénéficié des réallocations des imprévus de fonctionnement et d'investissement pour des montants respectifs de 3,835 milliards FCFA et 2,234 milliards FCFA.

La répartition par catégorie de dépenses des crédits ouverts par la LFR1 2022 est ainsi modifiée comme suit :

- les crédits ouverts au titre de dépenses d'acquisition de biens et de services ont été revus en baisse de 2,61 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts courants sont abondés d'un montant de 31,25 milliards FCFA;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été réduits d'un montant de 2,99 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont connu une augmentation de 100,98 milliards FCFA.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du deuxième trimestre de 2022

Catégories de dépenses	LFR1 2022	Reports	Autres Modifications	Crédits ouverts T2_2022
Charges financières de la dette	350,00			350,00
Dépenses de personnel	1037,00			1037,00
Dépenses d'acquisitions de biens et services	366,05		-2,61	363,44
Dépenses de Transfert courant	1046,36		31,25	1077,61
Dépenses en capital sur ressources internes	1018,79		97,99	1163,93
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	253,01	3,31	-2,99	253,33
Dépenses de transferts en capital	765,78	43,84	100,98	910,61
Dépenses en capital sur ressources externes	735,00	2,38		737,38
Total budget général	4553,19	49,49	126,634	4729,32

Source: SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 EXECUTION DES DEPENSES

Les dépenses du budget général exécutées (base ordonnancements pris en charge) au cours du deuxième trimestre 2022 s'établissent à 2477,62 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 52,4% par rapport aux crédits ouverts au 30 juin 2022.

Les crédits exécutés sont répartis entre :

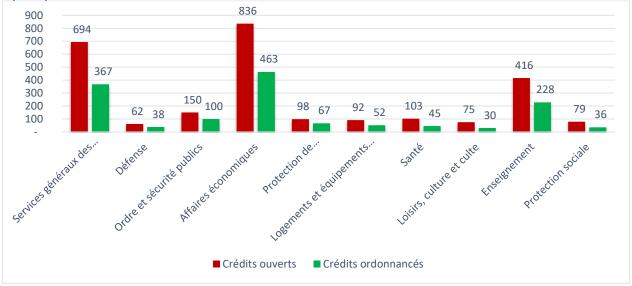
- les dépenses ordinaires exécutées pour 1493,39 milliards FCFA, soit 52,8% des crédits ouverts;
- et les dépenses en capital pour 984,23 milliards FCFA, soit 51,8% des crédits ouverts.

Catég	ories de dépenses	eng. CP	Pris en charge CP	Taux d'exéc. CP
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	1513,37	1493,39	52,8%
	Charges financières de la dette	214,31	214,31	61,2%
	Dépenses de personnel	499,50	499,50	48,2%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	200,35	183,40	50,5%
	Dépenses de transferts courants	599,22	596,19	55,3%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	1017,93	984,23	51,8%
	Dépenses en capital sur ressources internes	682,92	649,56	55,8%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	99,46	68,32	27,0%
	Dépenses de transferts en capital	583,46	581,24	63,8%
	Dépenses en capital sur ressources externes	335,01	334,67	45,4%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		2531,30	2477,62	52,4%

Source :TOFE/DGCPT/MFB et SYSBUDGEP/DGBMFB

La situation d'exécution des dépenses financées sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) selon l'objet socio-économique se présente comme suit :

Figure 2 : Exécution des dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) répartie par fonction à la fin du deuxième trimestre 2022



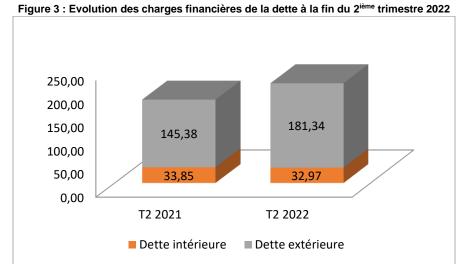
Source: SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 EXECUTION DES DEPENSES ORDINAIRES

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées au cours du deuxième trimestre 2022 s'élèvent provisoirement à 214,31 milliards FCFA, représentant environ 61,2% des prévisions de la LFR1 2022.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en hausse de 20% (+35,07 milliards). Cette hausse est expliquée par les charges de la dette extérieure qui ont enregistré une augmentation de 25% (+35,96 milliards). En revanche, les charges de la dette intérieure ont connu une légère baisse de 3% (-883,06 millions FCFA).



Source : TOFE/DEES/DGCPT/MFB

2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel exécutées au 30 juin 2022 s'élèvent à **499,496 milliards FCFA, soit 48,2% des crédits ouverts (1037,00 milliards FCFA) par la LFR1 2022**.

Comparées au deuxième trimestre de 2021, les dépenses de personnel ont augmenté de 67,64 milliards, soit 15,7% en valeur relative. Cette hausse est imputable à la revalorisation des salaires, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des forces de défense et de sécurité.

Les dépenses de personnel sont principalement portées par celles des ministères de l'éducation nationale (55%), de la défense (15%), de l'intérieur (7%) et de la santé (5%). Ces ministères emploient respectivement 52%; 18%, 9% et 6% de l'effectif total employé au 30 juin 2022.

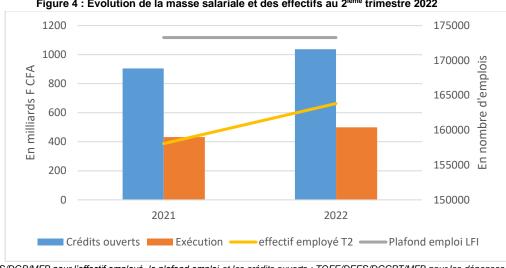


Figure 4 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au 2ième trimestre 2022

Source :DS/DGB/MFB pour l'effectif employé, le plafond emploi et les crédits ouverts ; TOFE/DEES/DGCPT/MFB pour les dépenses exécutées

3. Autres dépenses ordinaires

Les autres dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses d'acquisition de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants destinées aux charges d'exploitation d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi qu'aux appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

4.2 Dépenses d'acquisition de biens et de services

Au 30 juin 2022, les dépenses d'acquisition de biens et de services sont exécutées (ordonnancées) à hauteur de 50,7% des crédits ouverts, soit un montant de 183,40 milliards FCFA contre 48,2% un an auparavant (162,21 milliards FCFA).

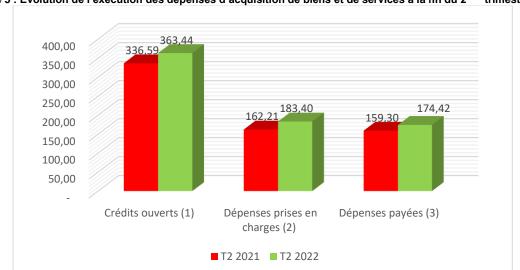


Figure 5 : Evolution de l'exécution des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du 2ième trimestre 2022

Source: SYSBUDGEP/DGBMFB

Le taux d'exécution affiché au deuxième trimestre est porté par la dotation « charges non réparties » pour laquelle 121,8% des crédits ouverts sont exécutés durant cette période. Ce niveau d'exécution qui traduit un dépassement des crédits ouverts est expliqué par les impôts et taxes payés par l'Etat dans le cadre des investissements réalisés sur ressources extérieures. Compte tenu du caractère évaluatif des crédits ouverts au titre de ces impôts et taxes, les dépenses sont exécutées pour un montant de 31,29 milliards pour des crédits ouverts seulement à hauteur de 5 milliards FCFA.

Les niveaux d'exécution des programmes budgétaires s'établissement à 43% des crédits ouverts grâce aux secteurs :

- **de la défense** avec un taux d'exécution de 63%;
- **de l'ordre et la sécurité publique**, avec le programme « Sûreté publique et maintien de l'ordre » qui a enregistré un taux d'exécution de 57% ;
- **de la santé**, au niveau duquel le programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » a enregistré un taux d'exécution de 50% principalement expliqué par le paiement des contractuels de la santé et de l'action sociale ;
- **de l'enseignement**, à travers les programmes « Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative » et « Enseignement élémentaire » du Ministère de l'Education nationale qui réalisent chacun un taux d'exécution de 50%, en liaison avec les paiements aux professeurs et maîtres contractuels.

4.2 Dépenses de transferts courants

Les transferts courants exécutés (ordonnancés) au 30 juin 2022 s'élèvent à hauteur de 55,3% (596,19 milliards FCFA) des crédits ouverts contre 66,0% (439,43 milliards FCFA) un an auparavant.

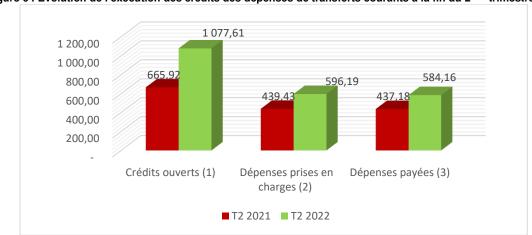


Figure 6 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du 2^{ième} trimestre 2022

Source: SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution des transferts courants, globalement satisfaisant, est porté par les programmes budgétaires contribuant à la mise en œuvre des politiques publiques (ou programmes métiers) qui affichent globalement un taux d'exécution de 61%;

Les dotations budgétaires et les programmes destinés à la prise en charge du pilotage et de la coordination des ministères réalisent des niveaux d'exécution en deçà de la moitié des crédits ouverts, en se situant respectivement à 42% et 45% des prévisions.

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit.

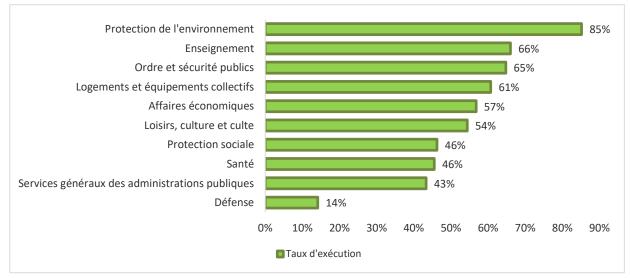


Figure 7 : Taux d'exécution des transferts courants selon la fonction de la dépense à la fin du 2ième trimestre 2022

Source: SYSBUDGEP/DGBMFB

Les niveaux d'exécution les plus satisfaisants sont réalisés au profit des secteurs :

- de la protection de l'environnement, qui affiche le taux d'exécution le plus élevé (85%). Ce niveau d'exécution est expliqué principalement par le versement de 89% des ressources destinées à l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG) en vue d'assurer la collecte des déchets solides. Aussi, dans le même secteur, est-il enregistré une exécution de 75% des crédits ouverts (9 milliards FCFA sur 12 milliards FCFA) pour la prise en charge des volontaires du nettoiement qui sont recrutés dans le cadre du programme XËYU NDAW ÑI;
- de l'enseignement, avec un taux d'exécution des dépenses de 66% qui est expliqué par les transferts versés pour le paiement des bourses nationales et étrangères des étudiants (96% des crédits ouverts, soit 50,48 milliards FCA) et aux subventions accordées aux Etablissements publics et centres des œuvres universitaires ainsi que d'autres transferts (56% des crédits ouverts);
- de l'ordre et de la sécurité publique pour lequel 65% des crédits ouverts sont exécutés pour, notamment la prise en charge des Agents de Sécurité de Proximité et des auxiliaires de police recrutés dans le cadre du programme XËYU NDAW ÑI;
- des **affaires économiques (57%)** grâce, notamment à :
 - l'exécution de 63% des crédits ouverts pour bloquer le prix à la pompe, soit un montant mobilisé de 125 milliards FCFA;
 - la mobilisation de la totalité des crédits ouverts pour l'accès aux intrants agricoles, l'appui aux acteurs coton, aux transferts destinés à la prise en charge des jeunes recrutés dans le secteur au titre du programme XËYU NDAW ÑI;

- de **logements et des équipements collectifs (61%)** en liaison avec la gestion de l'alimentation en eau (65% des crédits ouverts) et la gestion des activités de facilitation de l'accès au logement ;
- de **loisirs, culture et culte (54%)** avec la mobilisation des subventions au profit des organismes publics et privés de la presse et de la culture.

4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital ordonnancées au 30 juin 2022 s'élèvent à **976,98 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 51,4%** des crédits ouverts. Ces dépenses sont réparties entre :

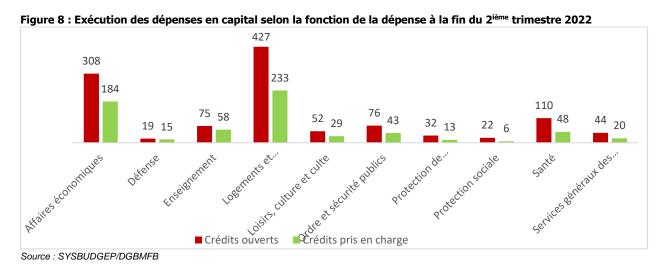
- les dépenses financées sur ressources internes, **exécutées à hauteur de 56,6% (659,25 milliards FCFA), contre 43,9% un an auparavant** ;
- et les dépenses financées sur ressources externes exécutées à 43,2% (377,73 milliards FCFA) contre 38,9% un an auparavant.

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat (catégorie de dépenses 5) et les dépenses de transferts en capital (catégorie de dépenses 6).

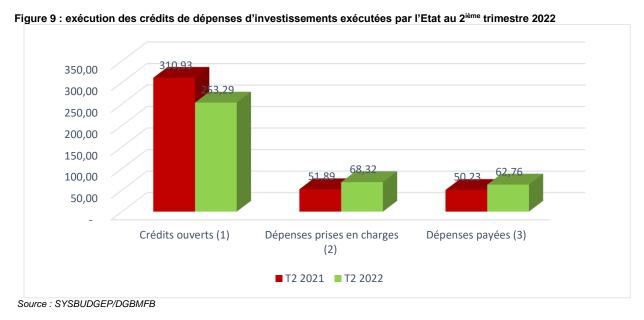
Le niveau d'exécution de 56,6%, au 30 juin 2022, des dépenses en capital financées sur ressources intérieures est expliqué par la forte mobilisation des ressources à travers la procédure simplifiée des transferts en capital (63,9% des crédits ouverts).

Selon la destination socio-économique, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée par la figure ci-dessous. Ces dépenses sont orientées en majorité en direction des secteurs des affaires économiques (37% du total des dépenses en capital sur ressources internes) et des services généraux de l'administration (26%).

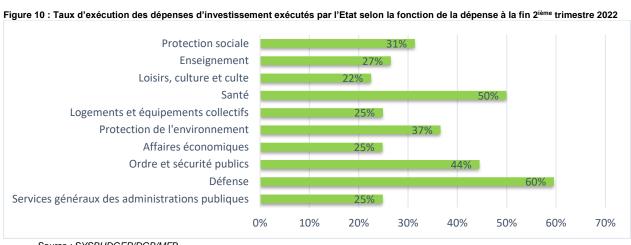


4.1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Au 30 juin 2022, les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat sont réalisées à hauteur de 27,0% des crédits ouverts contre 16,7% à la même date de l'année précédente.



Les niveaux d'exécution des dépenses d'investissement exécutés par l'Etat sont relativement bas pour la plupart des secteurs socio-économiques, à l'exception de ceux de la défense, de la santé et de l'ordre et sécurité publique avec des taux d'exécution respectifs de 60%, 44% et 50% des crédits ouverts.



Source: SYSBUDGEP/DGB/MFB

4.1.2 Dépenses de transferts en capital

Au 30 juin 2022, les dépenses de transferts en capital sont exécutées à hauteur de 63,8% des crédits ouverts contre 60,5% un an auparavant.

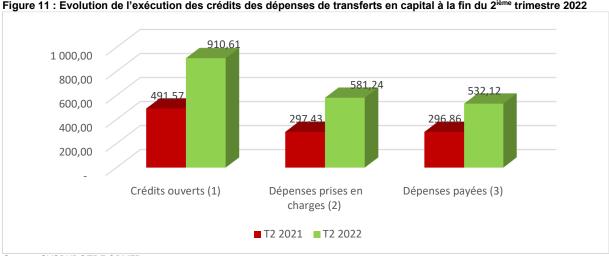


Figure 11 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du 2ième trimestre 2022

Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution des transferts en capital qui est globalement satisfaisant est porté par :

- les programmes en charge du pilotage et de la coordination, qui enregistrent un taux d'exécution des crédits ouverts de 80%. Ce niveau d'exécution est tiré, notamment par le programme pilotage des ministères en charge, respectivement :
 - o de la justice, qui a mobilisé 96% de ces crédits de transferts en capital destinés à la modernisation de ses infrastructures ;
 - o des collectivités territoriales, qui a exécuté 79% des crédits pour la mise en œuvre du programme acte III de la décentralisation;
 - o des finances (82%), avec le projet de construction de la cité ministérielle pour lequel la totalité des crédits ouverts est exécutée.
- les dotations des charges non réparties pour lesquelles 66% des crédits ouverts sont mobilisés ;
- les programmes métiers qui, dans une moindre mesure, affichent globalement un taux d'exécution de 62% des crédits ouverts.

Les transferts en capital des dotations budgétaires des institutions constitutionnelles sont exécutés à hauteur de 64% des crédits ouverts.

Selon la destination de la dépense par objet, le niveau de mobilisation des transferts en capital est représenté par la figure ci-après.

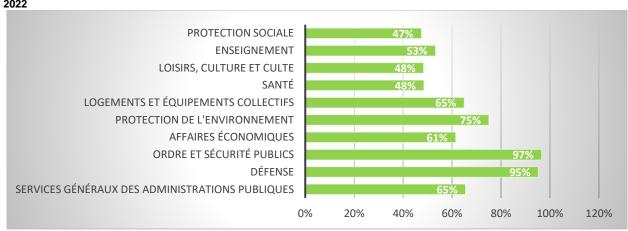


Figure 12 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital selon la fonction de la dépense à la fin du 2^{ième} trimestre 2022

Source: SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution des transferts en capital est tiré par les secteurs suivants :

- Ordre et sécurité publics, qui mobilise 97% des crédits ouverts sur les transferts en capital, grâce aux programmes :
 - « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » du Ministère de la justice qui a mobilisé 97% des crédits ouverts pour la modernisation des infrastructures de la justice;
 - « Sécurité publique » et « Sûreté publique et maintien de l'ordre » avec des taux d'exécution respectifs de 97% et 100% des crédits ouverts ;
- Défense, à travers le programme « Défense du territoire national » qui a mobilisé 100% des crédits destinés au projet de renforcement des moyens de la défense nationale "GAINDE 1";
- Protection de l'environnement, (75%) avec le programme « Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de projets d'assainissement et de lutte contre les inondations » ;
- Logement et équipements collectifs, (64%), en liaison avec la mobilisation intégrale des crédits ouverts dans le cadre de la construction de la cité ministérielle et une exécution de 79% des transferts en capital du programme d'Accès à l'Eau Potable;
- Services généraux des administrations publiques (65%) avec notamment la mobilisation de l'intégralité des ressources au titre de participations financières de l'Etat et de 50% de crédits ouverts au profit du Fonds d'Equipement des Collectivités territoriales (FECT);
- Affaires économiques (61%), porté par les programmes :
 - « Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles » (97%);
 - « Développement communautaire et équité territoriale » dans le cadre de la mise en œuvre du PUDC et du PUMA avec une exécution globale de 63% des crédits ouverts ;
 - « Electrification rurale et Energies renouvelables » (88%);
- Enseignement (53%), avec les programmes :
 - Education supérieure (61%), grâce à la mobilisation de la totalité des ressources destinées au projet d'acquisition d'équipements scientifiques et

- informatiques des universités et des établissements d'enseignement supérieur ;
- o **Œuvres sociales universitaires** (86%) pour la construction de résidences universitaires.

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources extérieures

Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures s'élèvent, à la date du 30 juin 2022, à 334,67 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 45,4%. Elles comprennent un montant de :

- 16,838 milliards FCFA, exécuté suivant la procédure nationale d'exécution budgétaire ;
- 317,33 milliards FCFA, exécuté suivant les procédures externes et suivi par la DODP/DGB

Les dépenses suivies par la DODP sont financées à 75% sur prêts (238,40 milliards) et 25% sur dons (79,33 milliards).

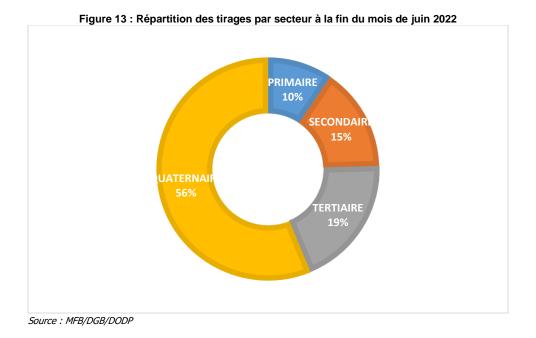
Plus de la moitié de ces dépenses (56%) est exécuté au titre des projets du secteur quaternaire. Les principaux projets bénéficiaires dans le cadre de ce secteur sont relatifs :

- aux équipements administratifs pour un montant de 75,73 milliards FCFA;
- à la Culture, jeunesse et sports (24,71 milliards FCFA), avec notamment la construction du stade olympique ;
- au développement social (17,14 milliards);
- à l'hydraulique urbaine et l'assainissement (13,92 milliards FCFA);
- à la Santé et la nutrition » (13,70 milliards FCFA).

Le secteur tertiaire qui vient en deuxième position en termes de tirages sur ressources extérieures (19,20%) est dominé par les sous-secteurs des transports routiers (37,15 milliards FCFA) et des transports ferroviaires (14,71 milliards FCFA).

Le secteur secondaire représentant 15% de ces dépenses concerne uniquement le soussecteur de l'énergie (47,33 milliards).

Le secteur primaire, qui a le moins bénéficié de ces dépenses (29,87 milliards FCFA), est concerné principalement par les sous-secteurs de l'agriculture (25,56 milliards FCFA) et de l'élevage (1,73 milliards).



III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

Au 30 juin 2022, la situation d'exécution du FNR fait ressortir une amélioration significative du solde cumulé avec un montant positif de **16,922 milliards** FCFA contre **12,171 milliards** à la même période de l'année précédente. Cette amélioration est consécutive au renforcement du suivi des cotisations des fonctionnaires en détachement. Elle est aussi expliquée par l'augmentation du nombre de cotisants, qui passe de 123 398 en juin 2021 à 128 550 en juin 2022, soit une hausse de 14 870 cotisants, au moment où le nombre d'allocataires n'affichait qu'une hausse de 730. La progression des recettes du régime complémentaire plus rapide que celle des dépenses correspondantes contribue également à l'amélioration du solde du FNR.

Les recettes du FNR se chiffrent en fin mars 2022 à **71,558** milliards FCFA, dont **9,351** milliards FCFA recouvrés dans le cadre du régime complémentaire.

Les dépenses du FNR se chiffrent à **54,635 milliards FCFA**, constituées notamment des allocations de pension du régime général pour un montant de **54,194 milliards FCFA** et des allocations du régime complémentaire de **0,314 milliards FCFA**.

A fin juin 2022, le nombre total de cotisants est de 128 550 et le nombre de pensionnés de 70 374, soit un rapport démographique de 1,86 cotisants/allocataire, contre 1,83 à fin juin 2022.

Tableau 5 : Situation d'exécution du FNR à la fin du deuxième trimestre 2022 en milliards de FCFA

	LFR1 2022	T2_2021	T2_2022	Ecart 2022/2021
Recettes	125,315	65,619	71,558	5,939
dont régime complément	aire	8,362	9,351	0,989
Effectifs des cotisants		113 680	128 550	14 870
Dépenses	125,315	53,461	54,635	1,174
dont régime complément	aire	0,545	0,314	-0,231
Nombre Allocataires		69 644	70 374	730
Solde du FNR	0	12,158	16,923	4,765

Source: DP/DGB/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DES ORGANISMES PUBLICS

L'exécution budgétaire des organismes publics (OP) au premier semestre 2022 s'inscrit dans un contexte d'entrée en vigueur de la loi d'orientation n° 2022-08 relative au secteur parapublic, au suivi du portefeuille de l'Etat et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique.

Les organismes publics sont désormais constitués des agences d'exécution et de toutes les catégories d'établissements publics y compris les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) classés jusque-là au niveau des entreprises du secteur parapublic.

La situation d'exécution budgétaire des organismes publics au terme du second trimestre 2022 porte sur 168 entités, composés ainsi qu'il suit :

- 62 agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- 40 établissements publics de santé ;
- 33 établissements d'enseignement supérieur public et centres d'œuvres universitaires ;
- 10 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC);
- 3 établissements publics scientifiques et techniques EPST;
- 2 établissements publics professionnels (EPP);
- 13 établissements publics à caractère administratif local (Agences régionales de Développement) ;
- 3 établissements publics administratifs (EPA);
- 2 établissements publics à caractère spécial (CDC et FERA).

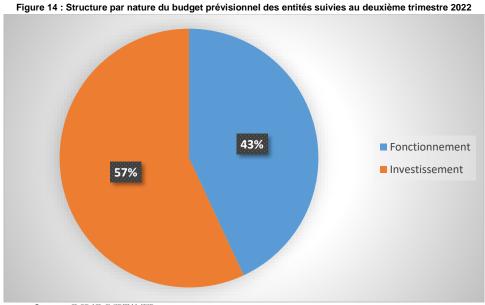
1. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au second trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2022, un budget prévisionnel de **2229,280 milliards FCFA**.

Les ressources de ces entités comprennent :

- les ressources propres pour **838,680 milliards,** soit 37,6% des prévisions totales de recettes ;
- les transferts attendus du budget de l'État pour 684,387 milliards F CFA, soit 30,7% des prévisions globales de recettes. Ils se décomposent en transferts courants pour 377,040 milliards (39,3% des recettes de fonctionnement) et en transferts en capital pour 307,347 milliards (24,2% des recettes d'investissement);
- les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) pour 637,634 milliards, soit 28,6% des prévisions de recettes totales ;
- d'autres ressources (emprunts) pour 68,578 FCFA milliards, soit 3,08 % des prévisions de recettes totales.

Les prévisions de dépenses sont réparties en fonctionnement pour un montant de **959,866** milliards FCFA (43% du budget) et en investissement pour **1269,414** milliards FCFA (57%).



Source: DSP/DGCPT/MFB

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à 260,891 milliards FCFA. Elles représentent 27,2 % des prévisions du budget de fonctionnement et 11,7 % du budget global.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 30 juin 2022 s'élèvent à **609,953** milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 27,3% des prévisions.

Les réalisations de recettes sont réparties comme suit :

- transferts du budget de l'Etat : 285,820 milliards FCFA, soit 41,8% des transferts prévus. Les transferts mobilisés sont constitués pour 180,773 milliards de transferts courants et pour 105,047 milliards de transferts en capital, soit des taux d'exécution respectifs de 47,9 % et 34,2%;
- ressources extérieures (PTF) : 60,224 milliards FCFA, soit 9,4 % des prévisions ;
- recettes propres : 260,169 milliards FCFA, soit 31,0 % des prévisions ;
- autres ressources : 3,740 milliards FCFA, soit 5,4 % des prévisions.

Le taux d'exécution globale des dépenses s'établit à **20%, soit un montant de 445,795 milliards FCFA**. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 353,988 milliards FCFA et celles d'investissement à 91,807 milliards FCFA, soit respectivement 36,9 % et 7,2 % des prévisions.

Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de **118,630 milliards FCFA**, soit 45,5% des prévisions. Elles représentent 33,5% des dépenses de fonctionnement réalisées à la date du 30 juin 2022.

3. Situation de la dette

La dette des 168 structures suivies au deuxième trimestre 2022 s'élève à **388,997 milliards FCFA** et se décompose ainsi qu'il suit :

- dette d'exploitation de 283,570 milliards ;
- dette bancaire de 105,427 milliards constituée d'emprunts (105,412 milliards) et de découverts (14,609 millions).

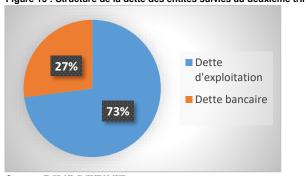


Figure 15 : Structure de la dette des entités suivies au deuxième trimestre 2022

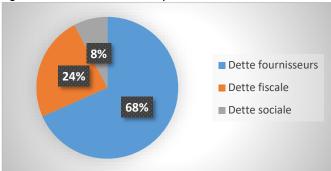
Source: DSP/DGCPT/MFB

La dette d'exploitation de ces structures se décompose ainsi qu'il suit :

- dette fournisseurs: 193,864 milliards FCFA;

dette fiscale : 67,863 milliards FCFA ;dette sociale : 21,843 milliards FCFA.

Figure 16 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au deuxième trimestre 2022



Source: DSP/DGCPT/MFB

ANNEXE

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget	général (en F CFA) a	ı 30 juin 2022
Nature de la recette	T2 2021	T2 2022
A1 RECETTES	1 300 227 931 108	1 644 334 857 002
A11 Recettes fiscales	1 162 084 122 686	1 506 888 474 249
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	404 600 173 319	537 019 401 269
A1111 A la charge des personnes physiques	171 202 943 087	241 396 733 377
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	231 677 070 292	291 788 221 420
A1113 Non ventilables	1 720 159 940	3 834 446 472
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	15 996 765 040	19 022 675 562
A113 Impôts sur le patrimoine	34 624 722 782	31 960 797 807
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les	2 521 283 427	2 045 369 993
donations entre vifs et les legs		
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	32 103 439 355	29 915 427 814
A114 Impôts sur les biens et services	532 542 259 249	688 268 278 676
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	357 118 062 397	429 196 076 049
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	350 686 857 146	414 966 993 740
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur	-	-
les biens et services	427 222 274 247	474 404 544 220
A1142 Accises	127 329 971 817	171 404 544 339
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	15 690 382 260	40 684 959 995
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	5 805 413 377	895 130 703
A11452 Autres	15 690 382 260	40 684 959 995
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	154 880 000 000	209 850 000 000
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	154 880 000 000	209 850 000 000
A1152 Taxes à l'exportation	134 000 000 000	203 030 000 000
A116 Autres recettes fiscales	19 440 202 296	20 767 320 935
A13 Dons	57 236 073 115	84 724 833 333
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	57 236 073 115	84 160 833 333
A1311 Courants	11 576 038 236	4 827 500 000
A1312 En capital	45 660 034 879	79 333 333 333
A132 Reçus d'organisations internationales	-5 000 054 075	564 000 000
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique		304 000 000
A14 Autres recettes	80 907 735 307	52 721 549 420
A141 Revenu de la propriété	73 176 678 768	44 500 260 574
A1411 Intérêts	231 284 772	688 060 782
A1412 Dividendes	28 879 483 623	
A1412 Dividendes A1415 Loyers	44 065 910 373	6 678 000 000 37 134 199 792
A142 Ventes de biens et services	6 322 615 547	5 421 288 846
A1422 Droits administratifs	6 319 623 112	
		5 421 288 846
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	2 992 435	<u>-</u>
A143 Amendes, pénalités et confiscation	4 400 440 000	2 000 000 000
A145 Recettes diverses non identifiées	1 408 440 992	2 800 000 000

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses au 30 juin 2022

Télécharger le tableau sur www.budget.gouv.sn

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2022

au 30 juin 2022		_									
Section	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale	Total
Présidence de la République	34,14	0,30	0,00	6,38	0,00	0,15	0,00	2,50	0,00	0,07	43,53
Assemblée Nationale	8,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,79
Conseil Economique	3,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,77
Social et Environnemental	5,7.7	0,00	0,00				5,55	0,00	0,00	0,00	
Conseil Constitutionnel	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
Cour Suprême	0,00	0,00	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75
Cour des Comptes	0,00	0,00	4,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,43
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	4,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,25
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	14,25	0,00	0,00	1,01	0,00	0,00	1,00	0,00	0,68	0,40	17,33
Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de	3,07	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	2,18	0,00	0,01	5,41
l'Extérieur Ministère des Forces	0,00	38,21	21,04	0,00	0,00	0,76	6,87	0,01	0,46	0,80	68,16
Armées Ministère de l'Intérieur	14,54	0,00	37,68	0,00	0,00	0,00	0,01	0,25	0,73	0,01	53,22
Ministère de la Justice	0,17	0,00	36,56	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,83	0,93	38,52
Ministère Fonction publique et du	1,77	0,00	0,00	0,45	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00	0,02	2,32
Renouveau du service public Ministère du travail	0,00	0,00	0,00	1,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,28	1,90
du dialogue social et des relations avec les Institutions	6,80	0,00		2,02	5,65	0,00	0,00	0,00	5,55	5,25	2,50
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,00	0,00	0,04	14,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	14,41
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	0,00	0,00	0,00	75,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75,34
Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	0,00	0,00	0,00	78,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	78,16
Ministère des Finances et du Budget	135,43	0,00	0,00	0,95	0,00	16,61	0,00	0,00	0,00	0,04	153,03
Ministère du Pétrole et des Energies	0,00	0,00	0,00	139,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139,25
Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	0,00	0,00	0,00	5,94	0,00	0,61	0,00	0,00	0,00	0,00	6,55
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	7,07	0,00	0,82	0,00	45,72	5,68	0,00	0,05	0,00	0,02	59,35
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,00	0,00	0,00	4,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	4,67
Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,00	0,00	0,00	12,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,01	12,17

Ministère de l'Education Nationale Ministère des Sports 0,00 Ministère de la 0,03 Culture et de la Communication Ministère de la Santé et de l'Action Sociale Ministère de la Jeunesse Ministère de la Jeunesse Ministère de l'Environnement et du développement durable Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non 91,45 Réparties Ministère de 12,45	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 7,40 10,47 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6,25 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,02 0,00 0,00 40,88 0,00 0,00	0,02 5,76 17,05 0,00 1,99 0,00 0,00	0,00 0,10 0,75 0,00 0,01 0,83	0,00 0,01 0,00 0,88 0,02 0,00 2,46	52,86 5,78 17,18 42,51 9,43 16,73 3,29
Ministère des Sports Ministère de la Culture et de la Communication Ministère de la Santé et de l'Action Sociale Ministère de la Jeunesse Ministère de l'Environnement et du développement durable Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non Réparties	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 7,40 10,47 0,00	0,00 0,00 0,00 6,25	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 40,88 0,00 0,00	17,05 0,00 1,99 0,00	0,10 0,75 0,00 0,01	0,00 0,88 0,02 0,00	17,18 42,51 9,43 16,73 3,29
Ministère de la Culture et de la Communication Ministère de la Santé et de l'Action Sociale Ministère de la Jeunesse Ministère de l'Environnement et du développement durable Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non Réparties	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 7,40 10,47 0,00	0,00 0,00 0,00 6,25	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 40,88 0,00 0,00	17,05 0,00 1,99 0,00	0,10 0,75 0,00 0,01	0,00 0,88 0,02 0,00	17,18 42,51 9,43 16,73 3,29
Culture et de la Communication Ministère de la Santé et de l'Action Sociale Ministère de la 0,02 Jeunesse Ministère de 0,000 l'Environnement et du développement durable Ministère de la protection des enfants Ministère de la protection des la protection des enfants Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non P1,45 Réparties	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 7,40 10,47 0,00	0,00 0,00 6,25	0,00 0,00 0,00	40,88 0,00 0,00	0,00 1,99 0,00	0,75 0,00 0,01	0,88 0,02 0,00 2,46	42,51 9,43 16,73 3,29
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale Ministère de la Jeunesse Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non Réparties	0,00	0,00	7,40 10,47 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	9,43
et de l'Action Sociale Ministère de la	0,00	0,00	7,40 10,47 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	9,43
Jeunesse Ministère de l'Environnement et du développement durable Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non 91,45 Réparties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	2,46	16,73
l'Environnement et du développement durable Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non 91,45 Réparties	0,00	0,00	7,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,83	2,46	3,29
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non Réparties	0,00	0,00	7,44		ŕ	ŕ				
Femme de la famille du genre et de la protection des enfants Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non 91,45 Réparties	0,00	0,00	7,44		ŕ	ŕ				
enfants Ministère de	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	4,66	0,01	12,11
l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Charges non Réparties 91,45	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	4,66	0,01	12,11
Réparties		0,00	45,95	i .						
•	0,00		1	0,00	3,95	0,00	2,05	0,00	0,90	144,30
l'Economie du Plan et de la Coopération		0,00	1,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,64
Ministère de 0,00 l'Elevage et des Productions Animales	0,00	0,00	2,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	2,06
Ministère de 10,00 l'économie numérique et des Télécommunications	0,00	0,00	5,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22	6,09
Ministère de la 0,00 Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,00	0,00	2,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,13
Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires	0,00	0,00	1,74	0,83	1,98	0,00	0,00	0,00	0,00	43,81
Ministère de l'Eau et 0,00 de l'assainissement	0,00	0,00	0,02	14,60	17,84	0,00	0,00	0,00	0,01	32,46
Ministère de 0,00 l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	0,00	0,00	4,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,57
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,00	0,00	1,85	0,00	0,00	0,00	0,00	170,32	0,01	172,18
Ministère des Mines 0,00 et de la Géologie	0,00	0,00	3,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,20
Ministère du 0,00 développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,00	0,00	32,54	0,00	5,39	0,00	0,00	0,03	29,53	67,50
Total 370,45	38,51	101,77	466,47	67,39	52,98	48,88	31,86	232,44	36,67	1447,42

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA) au 30 juin 2022

	3 Dépenses d'acquisition de biens et services	4 Dépenses de transferts courants	5 Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6 Dépenses de transferts en capital	Total
Services généraux des administrations publiques	72,02	113,79	10,49	174,15	370,45
Défense	23,08	0,56	4,87	10,00	38,51
Ordre et sécurité publics	21,55	21,32	11,15	47,75	101,77
Affaires économiques	6,27	224,75	18,39	217,06	466,47
Protection de l'environnement	3,08	34,97	8,90	20,44	67,39
Logements et équipements collectifs	1,63	7,80	3,67	39,88	52,98
Santé	9,07	24,17	6,73	8,91	48,88
Loisirs, culture et culte	5,99	18,37	2,75	4,75	31,86
Enseignement	43,86	139,36	9,26	39,95	232,44
Protection sociale	2,39	14,13	1,32	18,83	36,67
Total	188,95	599,22	77,53	581,72	1 447,42